Sylviculture : observations sur la culture du chêne

Autor(en): **Amuat, X.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **- (1852)**

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

N° 5.

SYLVICULTURE.

OBSERVATIONS SUR LA CULTURE DU CHÊNE,

Par X. Amuat.

La question à résoudre est la suivante : aujourd'hui que des exploitations fréquentes et considérables ont fait disparaître le chêne des pâturages boisés, et que ces terrains sont entièrement livrés à la culture des plantes alimentaires, quelles sont alors, eu égard au climat et à la nature du sol, les localités qu'il faut assigner à cette espèce d'arbre ?

A cette première question, on peut ajouter la suivante :

N'est-il pas nécessaire et dans l'intérêt de la fortune forestière des communes, de reconstituer autant que possible les forêts de chênes?

Les forêts de hêtres qui occupent les plaines et les collines, et qui sont mélangées avec le chêne, serviront à trouver la solution de la première des questions que nous avons posée plus haut. Nulle part le chêne ne montre un développement plus prospère que lorsqu'il est transporté dans ces dernières forêts ; non-seulement sa croissance annuelle y est en rapport avec celle du hêtre, mais on peut ajouter qu'il le surpasse le plus souvent en grosseur,

lorsque la forêt arrive vers l'âge de quarante à cinquante ans.

Il y a quelques années que j'ai fait pratiquer un semis de chênes *par places* dans une de ces dernières forêts ; cette opération ayant eu lieu en même temps que la coupe d'ensemencement et pendant une année de faîne, il est arrivé que les hêtres et les chênes se sont développés en même temps. Dès la première année qui a suivi le semis, j'ai tenu note de la longueur de la pousse annuelle de ces deux espèces d'arbre, et jusqu'à ce jour ce sont les jeunes chênes qui ont montré la croissance la plus rapide.

Ce dernier fait joint à l'observation que nous avons émise plus haut que dans les forêts de moyen âge mélangées de hêtres et de chênes, ces derniers présentent le plus souvent les plus fortes dimensions, on peut conclure que l'on attribue au chêne un défaut qu'il n'a pas, celui de se développer avec une grande lenteur. Ce préjugé, il faut bien le remarquer, nuit extrêmement à la culture du chêne. Les communes, sous l'influence de cette idée, qu'il faut des siècles à cet arbre pour offrir un certain produit n'entreprennent que fort difficilement des semis de cette espèce de bois.

D'après ce qui précède, si l'on veut propager le chêne dans les forêts du Jura, c'est principalement dans celles de hêtres, qui occupent une position convenable sous le rapport du climat et du sol, qu'il doit prendre place.

Les semis de chênes dans ces forêts sont peu coûteux et se pratiquent avec une extrême facilité. Il suffit de soulever les feuilles qui recouvrent la superficie du sol et de déposer trois ou quatre glands dans chaque petite place. L'année suivante, le terrain est abondamment couvert de jeunes plants. Il y a toutefois une condition indispensable à la réussite du semis ; c'est de faire semer les glands immédiatement après la récolte qui en a été faite.

Les coupes qui ont eu lieu sur les pâturages boisés ont provoqué un grand déficit dans la richesse forestière des communes, en même temps qu'elles mettent à découvert une vérité que chacun est obligé de reconnaître : c'est que les chênes deviennent de jour en jour plus rares dans le Jura.

A voir l'activité avec laquelle les défrichements sont poussés sur les pâturages communaux, qui seuls renfermaient encore les derniers arbres des anciennes forêts de chênes, on peut affirmer que dans quinze ou vingt ans, le pays devra se pourvoir ailleurs des chênes qui lui seront nécessaires dans les constructions.

C'est autant pour recommander la culture de cet arbre si précieux sous tant de rapports que pour m'élever contre le préjugé auquel il a donné lieu, que je me suis décidé à vous livrer ces quelques réflexions.